



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :
Ingénierie Recherche Intervention Sport Santé
Environnement
IRISSE
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université de la Réunion



Janvier 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M^{me} Christine MENNESSON, présidente
du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Ingénierie Recherche Intervention Sport Santé Environnement
Acronyme de l'unité :	IRISSE
Label demandé :	EA
N° actuel :	4075
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Pascal DURET
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Stefano BERTONE

Membres du comité d'experts

Président :	M ^{me} Christine MENNESSON, Université Toulouse 3
Experts :	M ^{me} Aïna CHALABAEV, Université Paris Ouest Nanterre La Défense M. Jean GRIFFET, Université d'Aix-Marseille M. Jacques VAN HOECK, Université de Bourgogne (représentant du CNU)
Délégué scientifique représentant de l'AERES :	M. Joël LEBEAUME
Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M ^{me} Corinne DUBOIN, Université de la Réunion M. Alexis PARMENTIER (directeur adjoint de l'École Doctorale n° 541)



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le laboratoire « Déterminants Interculturels de la Motricité et de Performance Sportive » (DIMPS) existe comme Jeune Équipe depuis 2002, puis comme Équipe d'Accueil depuis 2006. Le périmètre scientifique du laboratoire a été stable jusqu'en 2010, en tant que laboratoire pluridisciplinaire, adossé à un département STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives). Le recrutement d'un enseignant-chercheur spécialiste de l'intervention a permis l'ouverture de nouvelles recherches. Les activités ont été organisées selon deux thèmes : un thème « santé », où interviennent principalement des enseignants-chercheurs en sciences de la vie et des enseignants-chercheurs en psychologie, et un thème « corps et environnement » où interviennent surtout des chercheurs en sciences sociales. Le projet conserve cette structuration avec des intitulés différents. Les activités de l'unité IRISSE seront également structurées en deux thèmes : « Bien-être, éducation et environnement » et « Ingénierie du Sport et de la Santé ».

Le laboratoire a développé un plateau technique qui dispose d'un panel varié d'outils pour l'analyse du mouvement.

L'unité de recherche est installée, depuis son origine, sur le Campus universitaire Sud, au Tampon.

Équipe de direction

M. Pascal DURET dirige l'unité DIMPS depuis sa création en 2002 ; ses directeurs-adjoints sont M. Jean-Michel DELAPLACE et M. Bertrand BARON.

Pour le contrat 2015-2019, l'unité change de nom. IRISSE sera dirigé par M. Stefano BERTONE ; M. Georges DALLEAU en sera le directeur-adjoint.

Nomenclature AERES

SHS4_4 : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	13	14
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	15	16

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	7	
Thèses soutenues	5	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'unité associe deux thèmes, "Bien-être, éducation et environnement" et "Ingénierie du sport et de la santé", aux orientations scientifiques et thématiques différentes, mais réunis autour d'un intérêt commun pour le corps et les activités physiques et sportives. La taille modeste de l'unité, comme sa situation géographique, implique le regroupement de perspectives de recherche diverses. Les questions de la santé et des risques environnementaux et sociétaux apparaissent comme des thèmes importants, qui répondent à la demande sociale et contribuent à la bonne insertion de l'unité dans son environnement local. L'articulation des différents travaux menés par les membres de l'unité peut cependant s'améliorer, notamment à l'intérieur des deux thèmes identifiés qui agrègent des projets assez divers, souvent définis en fonction de la demande de financeurs locaux. Le projet scientifique reste ainsi à stabiliser et des priorités doivent être définies pour chaque thème. Les membres de l'unité ont réalisé des efforts importants de publication dans des supports référencés dans leurs disciplines respectives et ont également cherché à répondre à des appels d'offre nationaux et internationaux. Ils sont fortement impliqués dans la formation, notamment dans les écoles doctorales et les Masters. Cependant, la participation à l'activité de publication et l'investissement dans les responsabilités scientifiques demeure assez hétérogène. La même remarque peut être faite à propos de la formation des doctorants, qui doit constituer une priorité pour le prochain contrat.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les publications de l'unité ont nettement progressé sur le plan qualitatif. La priorité accordée aux supports de publication référencés permet à l'unité de disposer d'une activité de publication satisfaisante au regard de sa taille.

L'unité se positionne sur certains thèmes de recherche comme le diabète ou l'environnement, qui apparaissent très pertinents au regard des spécificités du contexte local.

L'unité est bien insérée dans son environnement académique, social, et culturel. Elle a établi des partenariats avec plusieurs institutions régionales (notamment le CHU et le Parc régional de La Réunion). Ces relations ont permis aux membres de l'unité d'obtenir de nombreux contrats de recherche et d'augmenter ainsi de manière significative les ressources financières.

Les membres de l'unité se sont mobilisés pour répondre à des appels d'offre nationaux et internationaux, et participent à un contrat ANR.

Les membres de l'unité sont fortement impliqués dans la formation. Ils dirigent deux écoles doctorales, et sont également responsables de 3 Masters.

Points faibles et risques liés au contexte

La nouvelle dénomination de l'unité valorise l'ingénierie au détriment des recherches plus fondamentales. Cette orientation ne doit pas hypothéquer le développement des problématiques originelles de l'unité dans le domaine des sciences sociales, qui ont fortement contribué à sa reconnaissance dans le champ des STAPS.

Les possibilités de coopération entre les deux thèmes ne sont pas précisées.

Par ailleurs, les deux thèmes de recherche agrègent eux-mêmes des perspectives scientifiques et thématiques diverses, qui se développent indépendamment les unes des autres, et donnent un sentiment de dispersion important et de dépendance excessive de l'unité aux demandes des financeurs locaux.

Les modes de gouvernance peu formalisés risquent de ne pas être adaptés si l'activité scientifique continue de se développer.

Si certains membres de l'unité diffusent leurs travaux sur le plan médiatique, la visibilité des recherches de l'équipe n'est pas extrêmement importante au delà de l'île de la Réunion, et les moyens de communication (site internet) restent à développer.

Le nombre de thèses soutenues est peu important et certains docteurs de l'unité n'ont aucune publication référencée.



La participation des membres de l'unité à sa dynamique scientifique reste hétérogène.

Recommandations

Si la mise en œuvre d'une interdisciplinarité systématique paraît difficile et n'est pas forcément souhaitable, les manières de coordonner les deux thèmes de l'unité autour de projets bien définis restent à préciser. La thématique de la santé pourrait permettre un tel rapprochement, en questionnant par exemple d'un point de vue sociologique les différences de perception des deux types de diabète.

L'identification de problématiques scientifiques et/ou de terrains, d'objets de recherche communs aux membres d'un même thème permettrait de limiter l'éclatement des travaux et de renforcer la cohérence de chacun d'entre eux. Cette perspective faciliterait également les réponses à des appels d'offre nationaux et internationaux. De ce point de vue, les efforts réalisés doivent être maintenus.

La politique de publication vers des supports référencés doit être poursuivie. L'inscription des publications dans le champ des STAPS peut être améliorée en sciences sociales.

La visibilité des travaux de l'équipe au delà de l'île de la Réunion et leur valorisation sur le site pourraient être renforcées (site internet, organisation de manifestations scientifiques).

La formation et le financement des doctorants doit constituer une priorité afin d'augmenter le nombre de thèses et le nombre de publications des docteurs dans des revues référencées.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Conformément aux recommandations précédentes de l'AERES, les membres de l'unité ont privilégié des supports de publication référencés dans leurs champs respectifs. Ils ont publié 8 ouvrages, 20 chapitres d'ouvrage, et 59 articles dans des revues à comités de lecture, dont 49 dans des revues indexées ou figurant sur les listes AERES.

Trois problématiques regroupent la majorité des articles publiés par les membres du thème SHS : une première approche, sociologique (et historique dans une moindre mesure), s'organise autour des questions de construction des identités, des normes corporelles et des relations sociales dans le monde sportif (notamment le football) et/ou dans une société multiculturelle ; une seconde, centrée sur la théorie de l'action située, étudie les processus à l'œuvre dans la formation des enseignants d'EPS ; une troisième, située dans le domaine de la psychologie, analyse les processus motivationnels qui orientent la performance motrice.

Pour le thème SHS, on compte 7 ouvrages et une direction d'ouvrage collectif, 29 ACL (dont 21 en premiers auteurs), 17 chapitres d'ouvrage et 10 articles dans des revues à comité de lecture non référencées. Parmi les articles référencés, 10 figurent sur la liste AERES STAPS, 8 sur la liste AERES de psychologie, 7 sur celle de sciences de l'éducation, et 3 sur les listes histoire, sociologie et anthropologie. Les publications des membres du thème SHS se situent ainsi dans le champ des sciences sociales au sens large, au delà du périmètre de la discipline de référence. Les publications dans le champ des STAPS se répartissent de la manière suivante : 4 sont classées en rang 1, 2 en rang 2 et 4 en rang 3. Certaines publications dans des revues présentes sur les autres listes AERES sont également de très bon niveau. Les membres du thème ont ainsi publié des articles dans des revues valorisées dans leurs champs scientifiques respectifs. Ils ont également réalisé un effort important pour publier dans des revues anglophones (17 articles), notamment dans le domaine de la psychologie, mais également en sociologie. Cependant, la participation des membres du thème à l'activité de publication reste hétérogène.

Les publications du thème Santé portent principalement sur la physiologie et la biomécanique de la locomotion, la posture et l'équilibre chez les adolescentes atteintes de scoliose idiopathique, et la réadaptation cardiaque.

Pour ce thème Santé, on compte 1 ouvrage, 1 direction d'ouvrage collectif, 3 chapitres d'ouvrage, et 20 ACL (9 en premiers auteurs), dont 18 figurent sur la liste AERES STAPS. Parmi celles-ci, certaines publications sont de très bon niveau, puisque 6 sont classées en rang 1, 10 en rang 2, et 2 en rang 3. Un effort important a été fait afin de publier dans des revues scientifiques valorisées dans le champ des STAPS. Toutefois, la participation des membres à ces publications est hétérogène.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Les membres de l'unité ne pilotent pas à proprement parler de contrats de recherche nationaux ou internationaux mais ils sont partenaires de deux contrats de recherche importants : le contrat (Diabetic) financé par le ministère de la santé sur la mise en œuvre d'un outil innovant d'éducation thérapeutique pour les patients diabétiques de type II (en collaboration avec le laboratoire LCF de La Réunion, le CHU de La Réunion et l'entreprise Runware) ; le contrat ANR EFFIGIE sur le thème de la dette écologique et des représentations qu'elle suscite. Un membre de l'unité est également partie prenante d'un contrat de recherche sur la posture et l'équilibre des adolescentes atteintes de scoliose, financé par le NSERC du Canada, en collaboration avec le laboratoire d'analyse du mouvement de Montréal.

Les membres de l'unité ont également participé à la réponse à un appel d'offre européen. Le réseau Perceptias, structuré à cette occasion, a permis aux enseignants chercheurs de l'unité d'établir des relations avec des laboratoires de Rennes (UMR Ecobio), des Açores (CIBIO-Açores) et des Canaries (Université de la Laguna, département IBIOCA), sur le thème de la biodiversité et des plantes invasives. La participation au contrat ANR intègre les membres de l'unité au réseau EFFIJIE, spécialisé dans le domaine de la sociologie de l'environnement, qui regroupe plusieurs laboratoires français (UMR GREThA de Bordeaux IV, UMR LPED d'Aix Marseille, UMR TELEMME d'Aix Marseille, UMR CERTOP de Toulouse). Cette orientation des membres de l'unité vers la réponse à des appels d'offre nationaux et internationaux mérite d'être poursuivie et encouragée.

On note également des collaborations sur des projets de recherche avec des laboratoires étrangers sur le thème de la violence dans le football (Département d'Anthropologie Sociale de Stellenbosch en Afrique du Sud) et



avec des laboratoires nationaux sur les questions de la programmation des ajustements posturaux et de l'optimisation des programmes de réentraînement à l'effort (Laboratoire CIAMS, équipe RIME, Université Paris Sud). Enfin, l'unité fait partie de deux structures fédératives, l'OSOI (Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien et Environnement) et l'EBS (biodiversité et Santé), et participe au projet de création d'une troisième structure fédérative autour de l'ESPE de La Réunion et de l'équipe LCF-ICARE (UR en création pour le prochain contrat). L'unité est donc bien intégrée à son environnement local académique.

Quelques membres de l'unité bénéficient d'une certaine reconnaissance à l'international : deux d'entre eux sont professeurs associés à l'Université du Québec à Montréal (département de kinésiologie et Laboratoire de recherche sur le comportement social), et un autre membre est professeur invité au sein du pôle Travail et Formation de l'Université de Genève et par l'Institut Français de l'Éducation de l'ENS Lyon. Un membre a également été conférencier invité au colloque de l'association européenne de Sociologie du Sport.

Enfin, certains membres ont également une activité importante d'expertise pour des revues scientifiques, mais aussi pour des organismes nationaux (AERES, ANR).

Si les membres de l'unité ont réalisé des efforts pour s'intégrer à des réseaux de recherche, notamment nationaux, ils n'ont pas organisé de manifestation scientifique de cette dimension, ce qui peut s'expliquer par leur situation d'insularité.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Les membres de l'unité, notamment en sciences humaines et sociales, ont réalisé de nombreux contrats pour un montant total de 118 000 euros. Ces recherches portent principalement sur le thème de l'environnement et sont financées par des institutions régionales (Agence Régionale de Santé, Région, Direction régionale de l'environnement, Parc National de la Réunion). Le contrat Diabetic (139 000 euros), géré par les membres du thème santé, est réalisé en partenariat avec l'entreprise Runware. Il propose de développer une méthode innovante (création d'un logiciel sur smartphone) pour faciliter la gestion de l'activité physique des personnes diabétiques. Les travaux menés sur le thème de la santé sont conduits en collaboration avec le CHU de la Réunion. Ces éléments témoignent d'une bonne intégration de l'unité dans son environnement social et culturel, et d'un début prometteur de relations avec l'environnement économique. Ces différents contrats ont également permis la création d'emplois temporaires dans un contexte local particulièrement difficile de ce point de vue.

En terme de diffusion, certains membres de l'unité diffusent leurs travaux dans les médias et un Master « Formateurs de formateurs » a été créé en 2011, en relation directe avec le développement d'une thématique de recherche sur la formation et l'intervention, suite au recrutement d'un professeur spécialiste de cette question. Un membre de l'unité produit également des ressources numériques sur la physiologie de l'exercice pour l'université Virtuelle en Sciences du Sport.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

La structuration de l'entité en deux thèmes, renouvelée dans le projet, renvoie conjointement à une logique thématique et disciplinaire. Au sein de ces deux thèmes, certains chercheurs mènent des recherches collectives, attestées par des co publications, quand d'autres sont intégrés dans des programmes de recherche extérieurs à l'unité et publient avec des membres des réseaux concernés.

L'unité est dirigée par un directeur et deux directeurs adjoints, et comprend également un responsable pour chaque thème. Pour le prochain contrat, le mode de gouvernance est simplifié : le nouveau directeur, membre du thème 1, sera secondé par un directeur adjoint responsable du thème 2. Cette organisation permettra au directeur et directeur adjoint de se répartir plus clairement le travail de représentation. Le changement de gouvernance a été bien préparé. Le conseil d'unité, qui réunissait 5 membres de l'unité et 2 doctorants, sera élargi à l'ensemble des membres et fonctionnera de manière collégiale. L'absence de dispositif de régulation explicite de la gouvernance peut cependant se révéler peu adaptée si l'unité et ses activités de recherche continuent de se développer. La nécessité de l'unanimité des délibérations, affirmée lors de la visite, peut notamment compliquer le processus de prise de décision.

Le budget provenant du contrat en cours a nettement augmenté. Les données ne permettent pas d'apprécier sa répartition entre les deux thèmes, mais le financement de ces derniers par les contrats est globalement similaire entre 2010 et 2013, malgré des différences importantes selon les années. Les dépenses en équipement varient au gré des contrats obtenus en sciences de la vie, et celles relatives aux frais de personnels avec ceux réalisés dans le domaine des sciences sociales.



Les membres des deux thèmes se retrouvent pour quelques séminaires transversaux et l'invitation de chercheurs extérieurs à l'unité. Les deux thèmes organisent également une animation scientifique interne, autour des problématiques de l'action située et des perspectives sociologiques pour le premier, de la santé dans les sciences de la vie pour le second.

L'affichage de la politique scientifique et des programmes de recherche de l'équipe pourrait être amélioré par la réalisation d'un site internet ou d'une lettre d'information.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

5 thèses ont été soutenues sur la période du bilan. Ce nombre paraît faible au regard des effectifs relativement importants du Master Recherche (une vingtaine d'étudiants par année). La durée moyenne de réalisation des thèses, 43 mois, est tout à fait convenable.

L'activité de publication des docteurs de l'unité est très hétérogène. Si ceux du thème santé ont tous publié dans des revues référencées, ce n'est pas le cas de ceux du thème SHS. Une attention particulière devra être accordée au suivi de l'ensemble des doctorants, notamment en ce qui concerne leur activité de publication.

3 docteurs sur 5 ont bénéficié d'un financement pendant la réalisation de la thèse et 2 doctorants sur 7 sont dans la même situation.

Les membres de l'unité sont très impliqués dans les écoles doctorales et les masters. Ils interviennent dans trois écoles doctorales et en dirigent deux : l'École doctorale régionale de l'Agence universitaire de la Francophonie, qui regroupe 30 universités de 10 pays différents, est dirigée par un membre du laboratoire, tout comme l'école doctorale (ED n° 541) Lettres et Sciences Humaines, Droit et Economie Gestion, Sciences Politiques de La Réunion, qui réunit 8 unités de recherche et compte 200 doctorants. L'unité participe également à l'école doctorale Sciences Technologie Santé. Les membres de l'unité dirigent trois Masters : le Master STAPS, spécialité « Corps, sport, communication » (Master Recherche), le Master MEFF second degré ESPE spécialité « EPS Ingénierie de l'intervention » Enseignement « ESP 21 », et le Master PIF ESPE, parcours « Formateurs de Formateurs ». Un membre de l'unité est impliqué dans l'université Virtuelle en Science du Sport, et un autre membre est responsable d'un DU « Analyse du mouvement ». Les enseignants chercheurs du laboratoire sont donc fortement mobilisés dans l'organisation de formations de niveau Master et dans le fonctionnement des écoles doctorales.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Les membres de l'unité renouvellent une organisation autour de deux thèmes pour le prochain contrat : le thème « Bien être, éducation et environnement » regroupe les mêmes enseignants chercheurs que le thème SHS du dernier contrat ; le thème « Ingénierie du Sport et de la Santé » réunit ceux du thème Santé. Les difficultés à mettre en œuvre une interdisciplinarité systématique ont incité les membres de l'unité à opter pour une collaboration ponctuelle de certains enseignants chercheurs d'un thème à des travaux menés sur l'autre thème. Les deux thèmes restent ainsi organisés autour de perspectives scientifiques et thématiques différentes : une dominante SHS sur les questions des normes corporelles, de l'environnement et de la formation pour le thème 1 ; une dominante sciences de la vie orientée vers les thèmes de la santé et de la performance sportive pour le thème 2. Cependant, il est difficile d'identifier la problématique scientifique structurant chaque thème.

Si chaque thème s'organise autour d'un noyau dur disciplinaire, le projet ne permet pas de comprendre les raisons du positionnement des psychologues dans l'un ou l'autre thème. En effet, certains, positionnés dans un thème, participent uniquement aux travaux menés dans l'autre thème. Par ailleurs, affirmer souhaiter des collaborations individuelles et ponctuelles ne renseigne pas sur les manières dont les membres de l'unité pensent procéder pour créer des synergies, mêmes partielles, entre les deux thèmes. La question de la santé, qui a déjà donné lieu à des publications dans les deux thèmes, pourrait permettre de réunir les enseignants chercheurs de l'unité autour de projets communs. Cette perspective favoriserait également la réponse à des appels d'offre nationaux et internationaux qui valorisent l'interdisciplinarité.

Le projet scientifique de l'unité s'appuie sur les partenariats académiques et extra académiques développés par ses membres. Le renforcement du thème Santé et l'élargissement des thématiques SHS à l'environnement répondent directement aux évolutions de l'environnement et des intérêts des financeurs potentiels, notamment locaux. Cette situation induit un risque de dépendance à l'égard de ces derniers, et de pilotage à vue de la politique scientifique en fonction des aléas de la conjoncture locale, dont les membres de l'unité sont conscients. Poursuivre la politique de réponse à d'autres modes de financement paraît ainsi indispensable pour stabiliser le projet scientifique,



et pour améliorer les relations entre les recherches finalisées et les problématiques scientifiques fondamentales portées par l'unité.

L'analyse des forces, des fragilités et des possibilités de remédiation par les membres de l'unité apparaît relativement réaliste. Certaines propositions rejoignent ainsi les recommandations précédemment mentionnées dans ce rapport d'évaluation (améliorer le suivi des doctorants, développer les réponses à des appels d'offre de l'ANR).

4 • Analyse thème par thème

Thème 1 : Bien-être, éducation et environnement

Nom du responsable : M. Pascal DURET

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2013	Au 01/01/2015
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	7	8
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)	1	1
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants		
TOTAL	8	9

• Appréciations détaillées

Le thème « Bien être, éducation et environnement » se décline en trois thématiques de recherche : la question des normes corporelles dans une société interculturelle, qui associe une perspective historique et psychologique ; celle des risques environnementaux et sociétaux, abordée d'un point de vue sociologique ; et enfin celle de la formation à l'intervention, organisée autour de la problématique de l'action située. Ces trois thématiques renvoient, d'une part, aux compétences des membres anciennement puis nouvellement recrutés de l'unité, et d'autre part, aux efforts d'adaptation des membres de l'unité à la demande des financeurs locaux, particulièrement sensibles aux questions environnementales. De ce fait, ces trois thématiques entretiennent peu de relations et se positionnent sur des problématiques scientifiques et des méthodologies de recherche assez différentes.

Par ailleurs, certaines thématiques agrègent elles-mêmes des perspectives de recherche assez diverses et donnent un sentiment d'éclatement important. L'articulation entre l'analyse historique et psychologique des normes corporelles dans une société multiculturelle, qui constitue effectivement un terrain pertinent au regard des spécificités locales, devrait être explicitée. La seconde thématique réunit également des terrains de recherche très variés, en tentant de concilier les objets privilégiés des STAPS (les activités physiques et sportives) et les préoccupations des décideurs locaux (l'environnement). Le projet tente de concilier ces deux impératifs par l'attention portée au corps comme moyen de transformation des rapports sociaux et du rapport à la nature. Etudier la transformation des rapports sociaux est effectivement judicieux compte tenu des caractéristiques de l'environnement mais l'évocation du corps ne suffit pas à donner une cohérence à l'ensemble des objets présentés. Le choix de terrains différents pour analyser les risques environnementaux (La Réunion) et sociétaux (l'Afrique du Sud) ne facilite pas les collaborations. La dernière thématique, émergente dans l'unité, se centre sur la théorie de l'action située et étudie, notamment, la question de l'activité réflexive dans la formation professionnelle des enseignants d'EPS.

Conclusion

▪ *Avis global sur le thème :*

Le thème agrège des perspectives disciplinaires, méthodologiques et thématiques différentes qui se développent indépendamment les unes des autres. Cet éclatement est également perceptible à l'intérieur même de certaines des sous thématiques qui structurent ce thème.

▪ *Points forts et possibilités liées au contexte :*

Le choix des membres de l'unité d'étudier l'évolution des normes corporelles et des rapports sociaux est extrêmement pertinent compte tenu des caractéristiques multiculturelles de l'environnement de l'unité.

▪ *Points faibles et risques liés au contexte :*

La centration du projet global sur l'intervention et l'ingénierie ne met pas en valeur la richesse scientifique et la pertinence locale des approches et des résultats liés au trait multiculturel de l'environnement, étudié par l'équipe SHS. Cette thématique mériterait d'être développée de manière plus explicite dans le projet de ce thème « Bien être, éducation et environnement ».

La proposition de terrains et d'objets de recherche très diversifiés accroît un risque d'éclatement déjà marqué compte tenu de l'hétérogénéité des orientations privilégiées dans les trois sous thématiques du thème.

▪ *Recommandations :*

La formulation de problèmes et d'enjeux théoriques communs aux différents travaux, à l'intérieur des deux premières thématiques notamment, mais également entre elles, permettrait de coordonner plus explicitement les recherches menées dans ce thème. La question de l'évolution des normes corporelles, étudiée dans la première thématique, gagnerait par exemple à être reliée à celle de l'unification et du fractionnement des communautés locales, travaillée dans la seconde. Pour ce dernier thème, les membres de l'unité pourraient accroître leur spécificité et leur visibilité en privilégiant l'analyse de l'évolution des pratiques corporelles et sportives comme indicateurs de la recomposition des rapports sociaux en situation interculturelle.



Thème 2 : Ingénierie du Sport et de la Santé

Nom du responsable : M. Georges DALLEAU

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2013	Au 01/01/2015
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	6	6
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)	1	1
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants		
TOTAL	7	7

• Appréciations détaillées

Le thème « Ingénierie du Sport et de la Santé » se divise en deux sous-thèmes. Le premier, intitulé « Fonction musculaire et mouvement », renvoie principalement à des approches physiologiques et biomécaniques. Le second, intitulé « Autonomie, contrôle et processus motivationnel », est appréhendé du point de vue de la psychologie sociale. Sept projets sont proposés au total, pour la plupart dans le cadre du sous-thème « Fonction musculaire et mouvement ». Parmi ces projets, certains sont pluri-disciplinaires, se centrant sur les deux thématiques à la fois. Un déséquilibre est ainsi constaté dans le nombre de projets proposés dans le cadre de chacune des thématiques. Par ailleurs, le sous-thème « Autonomie, contrôle et processus motivationnel » est principalement porté par un membre positionné dans le thème « Bien être, éducation et environnement ».

Par ailleurs, bien qu'un effort de cohérence soit observé dans les propositions pluridisciplinaires formulées, dans l'ensemble, la cohérence au sein de ce thème n'est pas suffisamment explicitée. Les projets proposés portent sur des objets parfois éloignés et des populations variées, et peu de liens sont établis entre eux. La ligne scientifique commune aux différents projets proposés n'est pas suffisamment développée.

Conclusion

▪ *Avis global sur le thème :*

Bien que les projets soient pertinents au vu du contexte local et global (augmentation de l'obésité, du diabète, vieillissement de la population), ils portent sur des objets variés sans qu'une problématique scientifique commune ne soit clairement dégagée.

▪ *Points forts et possibilités liées au contexte :*

Les propositions faites prennent en compte à la fois les compétences des membres du thème et du contexte local.

▪ *Points faibles et risques liés au contexte :*

L'éclatement des objets de recherche risque de limiter le potentiel d'avancée des connaissances scientifiques sur ce thème. La faisabilité est également questionnée, au vu du nombre important de projets par rapport au nombre d'enseignants-chercheurs.

▪ *Recommandations :*

La cohérence du thème pourrait être accrue en resserrant les projets autour d'une problématique scientifique commune. Au regard du nombre d'enseignants-chercheurs impliqués dans ce thème, la réduction du nombre de projets apparaît également nécessaire.



5 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Lundi 27 janvier à 8h30
 Fin : Lundi 27 janvier à 16h30

Lieux de la visite

Institution : Université de la Réunion, Faculté des Sciences Humaines et Sociales
 Adresse : Campus Universitaire Sud, 117 rue du Général Ailleret. 97430 Le Tampon.

Locaux spécifiques visités : Plateau technique pour l'analyse du mouvement
 (laboratoires, plateformes, services de soutien, etc.)

Déroulement ou programme de visite

La visite comprend une première partie réalisée sur le site par la présidente du comité d'experts et le délégué AERES, et une seconde partie à laquelle ont été associés les autres membres du comité d'experts (M^{me} Aïna CHALABAEV, M. Jean GRIFFET), en visio-conférence au siège de l'AERES à Paris (avec M^{me} Regine SCHELLES, DS). Elle s'est déroulée selon le programme suivant :

Première partie :

8h30-10h (heure de Saint-Denis)

8h30-9h : Entretien à huis clos avec le VP Recherche (visio-conférence avec St Denis).

9h00-9h30 : Entretien à huis clos avec le directeur adjoint de l'École Doctorale n° 541

9h30-10h : Discussion à huis clos avec les doctorants de IRISSE

10h15-10h45: Échange avec le directeur de DIMPS et le porteur d'IRISSE et visite des locaux.

Deuxième partie :

11h-16h30 (heure de Saint Denis)

11h-12h00

(8h-9h heure de Paris) : Échanges entre experts à huis clos (visio-conférence)

12h-12h30

(9h-9h30 heure de Paris) : Présentation de l'unité IRISSE par son directeur et les responsables des thèmes (visio-conférence).



12h30-13h15

(9h30-10h15 heure de Paris) : Discussion générale entre le comité d'experts et tous les membres de l'unité de recherche présents (visio-conférence).

13h30-16h30

(10h30-13h30 (heure de Paris) : Déjeuner et délibération du comité d'experts à huis clos (visio-conférence).

Points particuliers à mentionner

M. Jacques VAN HOECKE n'a pas participé à l'expertise de l'unité de recherche.



6 • Observations générales des tutelles



S2PUR150008626 - Ingénierie Recherche Intervention Sport Santé Environnement - 9740478B

Le Tampon
Le 26 mars 2014

Objet : Réponse au rapport d'évaluation d'IRISSE (EA 4075) par le comité d'experts de l'AERES

Président : Experts :

M^{me} Christine MENNESSON, Université Toulouse 3

M^{me} Aïna CHALABAEV, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean GRIFFET, Université d'Aix-Marseille
M. Jacques VAN HOECK, Université de Bourgogne (représentant du CNU)

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Joël LEBEAUME

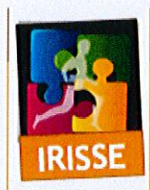
L'ensemble des membres de l'équipe DIMPS-IRISSE tient tout d'abord à remercier la commission d'expertise pour le travail d'évaluation effectué, qui a permis de construire la présente réponse ainsi qu'une réflexion de fond structurant le programme scientifique et la vie du laboratoire.

Dans le présent document, le choix a été fait de répondre point par point aux questions soulevées par le comité d'experts de l'AERES.

Les réponses apparaissent encadrées dans le texte et suivent les extraits des remarques, observations et questions posées par le comité d'experts de l'AERES dans le rapport d'évaluation qui nous est parvenu.

Concernant le rayonnement et l'attractivité de l'équipe, il a été souligné qu'au cours du dernier contrat :

Les membres de l'unité n'ont pas organisé de manifestation scientifique (ce qui peut



s'expliquer par leur situation d'insularité). (p. 8)

A cette question il est possible de répondre en apportant quelques précisions sur l'activité récente du laboratoire. Actuellement, les membres de l'unité cherchent à financer 2 projets permettant l'organisation de manifestations scientifiques :

- tout d'abord fin 2014, 7 chercheurs membres de la Fédération Européenne de Psychologie du Sport et des Activités Corporelles (FEPSAC) devraient venir participer à une semaine scientifique autour d'ateliers recherche et pédagogique et de conférences en psychologie du sport. Le financement est en cours d'obtention.

- un projet de recherche vient d'être également déposé (Education Positive dans l'Océan Indien). Ce projet, d'une durée de 2 ans, se terminera en Juin 2016 avec la tenue du 1er colloque d'Education et Psychologie Positive dans l'Océan Indien (des chercheurs renommés nationaux et internationaux sont déjà prévus dans ce colloque). La réponse à l'appel à projet est prévue fin mai 2014.

- Un colloque sur la prévention des blessures en course à pied est proposé pour le mois d'octobre avec des intervenants venant de Lausanne et du Québec.

- Les membres de l'équipe organisent une semaine de séminaire du 6 au 9 mai 2014 pour lancer l'ANR EFFIJIE. Une trentaine de chercheurs y assistera dont les 3/4 viendront de l'extérieur (universités et organismes de recherche de Bordeaux, Toulouse, Aix-Marseille).

- L'axe SHS organise un cycle de séminaires (fréquence mensuelle) sur les risques environnementaux et sanitaires en partenariat avec l'IRD (chercheurs de 23ème section). Les séminaires seront interdisciplinaires et probablement internationaux (une rencontre avec les partenaires sud-africains est prévue le 6 juin 2014 à Durban). Le premier séminaire aura pour thème "Epistémologie : les fondamentaux pour travailler sur les risques et l'environnement" et le second séminaire verra la participation d'un EC du LPED (université Aix-Marseille). Une demande de financement sera déposée auprès du BTCR pour organiser une manifestation scientifique dans le courant 2015.

Concernant l'organisation et la vie de l'unité a été notée

- L'absence de dispositif de régulation explicite de la gouvernance peut cependant se révéler peu adaptée si l'unité et ses activités de recherche continuent de se développer. La nécessité de l'unanimité des délibérations, affirmée lors de la visite, peut notamment compliquer le processus de prise de décision. (P. 8)

Cette remarque doit selon nous être relativisée dans la mesure où, très récemment, un dispositif de régulation de la gouvernance de l'équipe a été conçu (et voté à l'unanimité des voix exprimées. Cf. PV de la réunion du DIMPS du 27 mai 2013) au moment de la candidature pour la direction de IRISSE.

Ce dispositif est joint à cette réponse dans l'Annexe 1 à la fin du présent document.

- L'affichage de la politique scientifique et des programmes de recherche de l'équipe



pourrait être amélioré par la réalisation d'un site internet ou d'une lettre d'information. (P. 9)

Le site internet du DIMPS (<http://dimps.univ-reunion.fr/>) a été réactualisé en février 2011 après le vote au CA de la nouvelle charte graphique pour l'université. Ne disposant pas du poste budgétaire nécessaire pour confier cette mission à un extérieur professionnel, la rédaction du site a été confiée à un membre du laboratoire. Un effort collectif pour repenser et redynamiser le site a alors été fourni lors de cette réactualisation. Depuis, il est régulièrement mis à jour (une fois par mois durant l'année universitaire). L'architecture du site a été entièrement revue et des plugins dynamiques ont été insérés, par exemple pour afficher les actualités du laboratoire. Il faut toutefois préciser que l'accent a été mis jusqu'ici sur l'amélioration de la visibilité des membres de l'équipe afin de compenser les inconvénients de l'insularité et de l'éloignement géographique. Ainsi, les principales publications des chercheurs sont disponibles en ligne sur leur page personnelle (menu Equipe/L'équipe de recherche¹) et dans le menu Publications². Les publications sont donc proposées soit en fonction de leur(s) auteur(s) soit en fonction de l'axe de recherche du laboratoire. Quand les publications ne sont pas directement téléchargeables³, un lien vers leur résumé ou la plateforme de téléchargement (cairn ou pubmed⁴) est activé. Cette ligne éditoriale a été ramenée depuis vers l'affichage des politiques scientifiques et des programmes de recherche confiés et/ou initiés par les chercheurs de l'équipe. Le menu « Recherche⁵ » présente en effet les axes de recherche du laboratoire dans le détail. Par ailleurs, les activités du laboratoire (séminaires de recherche, les formations, les publications d'ouvrage,...) sont affichées sur la page d'accueil⁶ dans une fenêtre active (plugin carrousel) qui permet le défilement des actualités. Les commentaires des évaluateurs ont été rapidement pris en compte notamment par l'ajout d'un menu « Programme de recherche⁷ » présentant les programmes financés et les thèses. Si l'architecture de ce menu est déjà visible, la rédaction des contenus est encore à l'ouvrage.

Concernant la formation par la recherche, il a été remarqué que :

- 5 thèses ont été soutenues sur la période du bilan. Ce nombre paraît faible au regard des effectifs relativement importants du Master Recherche. (P. 9)

¹ <http://dimps.univ-reunion.fr/equipe/lequipe-de-recherche/>

² <http://dimps.univ-reunion.fr/publications/>

³ Voir liens cliquables sur la page personnelle suivante <http://dimps.univ-reunion.fr/equipe/lequipe-de-recherche/cv/thiann-bo-morel-marie/>

⁴ Voir liens cliquables vers *pubmed* de la page personnelle suivante <http://dimps.univ-reunion.fr/equipe/lequipe-de-recherche/cv/baron-bertrand-hdr/>

⁵ <http://dimps.univ-reunion.fr/recherche/>

⁶ <http://dimps.univ-reunion.fr/>

⁷ <http://dimps.univ-reunion.fr/projets/programmes-de-recherche/>



Le nombre relativement faible de thèses soutenues s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, il est lié à l'appétit professionnel des étudiants avides de trouver un emploi dès la fin du master. D'autre part, il est une conséquence de la raréfaction des postes universitaires dissuadant nombre d'étudiants de master de se lancer dans un travail de thèse à la rentabilité professionnalisante perçue comme hasardeuse (bien que le suivi des thésards ayant soutenu démontre le contraire). Enfin, prendre en compte la contrainte de financement des doctorants restreint le nombre de candidats potentiels.

- L'activité de publication des docteurs de l'unité est très hétérogène. Si ceux du thème santé ont tous publié dans des revues référencées, ce n'est pas le cas de ceux du thème SHS. Une attention particulière devra être accordée au suivi de l'ensemble des doctorants, notamment en ce qui concerne leur activité de publication. (P. 9)

Il y a en effet une différence entre les doctorants encadrés par des Directeurs de thèses SV et ceux encadrés par des directeurs SHS, les premiers ayant une obligation de publication que n'ont pas encore les seconds. Cette différence rend compte des fonctionnements différenciés des deux écoles doctorales. Il semble toutefois souhaitable d'imposer un niveau de contrainte équivalent au niveau d'un même laboratoire ainsi les doctorants SHS sont désormais eux aussi conduits à écrire des articles pour des revues figurant sur les listes AERES avant la troisième année de thèse.

Concernant la stratégie à 5 ans :

- affirmer souhaiter des collaborations individuelles et ponctuelles ne renseigne pas sur les manières dont les membres de l'unité pensent procéder pour créer des synergies, mêmes partielles, entre les deux thèmes. La question de la santé, qui a déjà donné lieu à des publications dans les deux thèmes, pourrait permettre de réunir les enseignants chercheurs de l'unité autour de projets communs. (P. 9)

- risque de dépendance à l'égard des financeurs locaux et de pilotage à vue de la politique scientifique en fonction des aléas de la conjoncture locale. Poursuivre la politique de réponse à d'autres modes de financement paraît ainsi indispensable pour stabiliser le projet scientifique (p. 9)

Le passage d'objets tels les pratiques sportives, le couple à aujourd'hui l'environnement, peut être (mal) interprété comme une forme de butinage sans rendement théorique. Or, à travers ces différents objets il s'agit de repenser la même question : comment rendre compte d'une sociologie des disputes où l'expérience de la domination ne repose ni sur un pur rapport de force, ni sur le consentement des dominés à leur domination. Ayant importé dans le champ des STAPS la sociologie des conventions issue des travaux de L Boltanski et L Thévenot nous tentons de faire avancer ce modèle théorique en modifiant les sources d'accord en fonction de la nature du bien commun défendu (équipe, famille, ou planète). La désingularisation du bien commun, et le report du verdict de l'épreuve dans un futur indéterminé



permettent à ce type de sociologie et grâce au nouvel objet choisi de revisiter la théorie du don et de la dette. Loin de constituer un vagabondage empirique le choix de l'objet environnement est donc tout à fait nécessaire à la poursuite du travail théorique mené depuis une quinzaine d'années.

Thème 1 : détail

- La seconde thématique réunit des terrains de recherche très variés, (les activités physiques et sportives et l'environnement)... l'évocation du corps ne suffit pas à donner une cohérence à l'ensemble des objets présentés. Le choix de terrains différents pour analyser les risques environnementaux (La Réunion) et sociétaux (l'Afrique du Sud) ne facilite pas les collaborations. (p. 12)

Le choix de terrains éloignés (La Réunion et l'Afrique du Sud), et les différents objets qui s'y attachent (le risque environnemental ; le risque social), participent à tester le modèle de la sociologie des conventions. Ainsi l'écart entre les terrains n'est pas pénalisant, puisque l'intérêt de l'un et de l'autre tient dans leurs variations et le dialogue que ces dernières ouvrent avec le modèle initial et sa grammaire, plus que dans un rapprochement ou une collaboration entre les deux terrains.

- La centration du projet global sur l'intervention et l'ingénierie ne met pas en valeur la richesse scientifique et la pertinence locale des approches et des résultats liés au trait multiculturel de l'environnement, étudié par l'équipe SHS. Cette thématique mériterait d'être développée de manière plus explicite dans le projet de ce thème « Bien être, éducation et environnement ». (p. 12)

Le terme "ingénierie" a été ajouté à notre nouvelle dénomination de l'unité pour mettre en avant le redéploiement des concepts et des fondements théoriques de nos disciplines sous la forme de recherches appliquées. Ceci n'hypothèque en rien le développement des problématiques originelles, mais permet à l'unité de valoriser localement ces travaux de recherche fondamentale et d'être présente parmi les acteurs de la recherche appliquée à la Réunion et dans la zone Océan Indien. En ce qui concerne les traits multiculturels de l'environnement, ils sont pris en compte à travers le prisme du post-colonialisme (par exemple avec l'approche historique des Professeurs Bancel⁸ et Blanchard (Bancel, Blanchard, 2012)). Les recherches sur l'environnement déjà réalisées dans l'axe SHS s'appuient sur cette grille de lecture pour mieux comprendre le renvoi systématique - par les acteurs eux-mêmes- aux identités ethniques dans les conflits liés aux usages de la nature.

- La question de l'évolution des normes corporelles, étudiée dans la première thématique, gagnerait par exemple à être reliée à celle de l'unification et du fractionnement des communautés locales, travaillée dans la seconde. Pour ce dernier

⁸ le Pr. Bancel a d'ailleurs été sollicité à plusieurs reprises par le laboratoire et a participé à un de nos jurys de thèse.



thème, les membres de l'unité pourraient accroître leur spécificité et leur visibilité en privilégiant l'analyse de l'évolution des pratiques corporelles et sportives comme indicateurs de la recomposition des rapports sociaux en situation interculturelle. (p. 12)

Privilégier l'évolution des pratiques corporelles et sportives comme indicateurs de la recomposition des rapports sociaux en situation pluriculturelle est un travail déjà engagé. Dans nos travaux, pratiques corporelles et marqueurs de « race » sont au centre de l'analyse des rapports sociaux entre les communautés footballistiques blanche, métisse et africaine d'Afrique du Sud.

La remarque portant sur l'intérêt de faire le lien entre les deux thématiques, évolution des normes corporelles et unification et fractionnement des communautés locales, est d'autant plus pertinente qu'elle recoupe les questions d'intégration, de repli identitaire, de communautarisme ou au contraire d'ouverture au monde des populations étudiées. Dès lors, les recherches historiques et anthropologiques portant sur l'évolution des normes corporelles en situation pluriethnique et pluriculturelle pourront alimenter celles sur les pratiques corporelles et sportives comme indicateurs de la recomposition des rapports sociaux.

Thème 2 : détail

Un déséquilibre est ainsi constaté dans le nombre de projets proposés dans le cadre de chacune des thématiques. Par ailleurs, le sous-thème « Autonomie, contrôle et processus motivationnel » est principalement porté par un membre positionné dans le thème « Bien être, éducation et environnement ». (p. 14)

- La ligne scientifique commune aux différents projets proposés n'est pas suffisamment développée. Les projets portent sur des objets variés sans qu'une problématique scientifique commune ne soit clairement dégagée. (p. 14)

L'éclatement des objets de recherche risque de limiter le potentiel d'avancée des connaissances scientifiques sur ce thème. La faisabilité est également questionnée, au vu du nombre important de projets par rapport au nombre d'enseignants-chercheurs. (p. 14)

La cohérence du thème pourrait être accrue en resserrant les projets autour d'une problématique scientifique commune. Au regard du nombre d'enseignants-chercheurs impliqués dans ce thème, la réduction du nombre de projets apparaît également nécessaire. (p. 14)

C'est une erreur de notre part. Le collègue mentionné est positionné sur le sous-thème « Autonomie, contrôle et processus motivationnel ».

Notre région Réunion est une caisse de résonance de certaines maladies chroniques (obésité et diabète) pour lesquelles l'activité physique peut présenter une thérapie non médicamenteuse. Le Thème 2 s'attachera à optimiser la prescription de l'activité physique sous l'éclairage des travaux menés de manière complémentaire dans deux sous-thématiques « Fonction musculaire et mouvement » et « Autonomie, contrôle et processus motivationnel ». La complémentarité des deux



sous-thématiques vise à rendre le réentrainement ou le reconditionnement optimal et global en prenant en compte à la fois les problèmes d'observance à long terme et la difficulté à maintenir une motivation suffisante.

Au regard des remarques des experts de l'AERES, nous avons décidé de nous centrer sur les deux plus gros projets fédérateurs de ce thème : « Renforcement musculaire et obésité » et « Diabetic ». Même si ces pathologies sont différentes, elles concernent la même famille des maladies chroniques. La question commune reste de comprendre les mécanismes liant la santé et l'exercice physique en particulier chez des personnes déconditionnées.

La Vice-Présidente
en charge de la Recherche

Pr. Corinne DUBOIN



Le directeur de IRISSE
Stefano Bertone



Annexe 1

Principes d'organisation de l'activité de l'équipe pour le prochain contrat

1. Principe d'unanimité des décisions

Toutes les décisions de l'équipe sont prises à l'unanimité des voix exprimées. Qu'il s'agisse de la politique scientifique ou des questions budgétaires et de financement les dossiers sont instruits collectivement et sont considérés comme « prêts pour la validation » lorsqu'un large consensus est atteint au sein de l'équipe.

Lorsque le passage au vote s'impose, seule l'unanimité des voix exprimées permet l'adoption d'une proposition ou la validation d'un dossier.

Ce principe n'implique pas l'obligation d'une unanimité des voix « pour » une proposition ou une décision, ce qui enlèverait la possibilité de s'abstenir ou de refuser de voter et limiterait *ipso facto* la liberté d'expression et de conscience des membres du laboratoire. On considère qu'il n'y a pas d'unanimité lorsqu'il y a des voix « contre » la proposition ou la décision en question. C'est dans ce cas de figure que le dossier doit être instruit à nouveau et resoumis au vote.

A titre indicatif et sans obligation de procédure, voici les étapes typiques ordonnant une décision de laboratoire.

- (a) Ouverture du dossier en plénière de laboratoire
- (b) Instruction collective du dossier (concertations, travaux préparatoires etc.)
- (c) Consensus constaté au cours de l'instruction et proposition du dossier lors de la réunion plénière de labo suivante ou en réunion extraordinaire (DOODLE)
- (d) Mise au vote du dossier, validation de la proposition à l'unanimité.

Seuls les votes qui engagent des personnes se déroulent à bulletin secret. Pour les questions générales de politique scientifique ou financière, les décisions se prennent par un vote à main levée.

Echappent à cette procédure les accords qui suivent et qui concernent :

1) La non ouverture d'un troisième axe de recherche consacré à « l'Intervention et à la Formation en EPS », mais la reconnaissance scientifique, pédagogique, financière et RH de cette composante de l'axe « Corps, Environnement et Intervention en EPS »

2) Le recrutement des 4 prochains postes d'enseignant chercheur :

Le prochain recrutement viendra alimenter l'axe « Ingénierie du sport et de la santé ».

Les deux recrutements suivants seront fléchés dans l'axe « Corps, Environnement et intervention en EPS », dont au moins le premier sur la valence Intervention et formation en EPS de cet axe.

Le recrutement suivant est attribué à l'axe « Ingénierie du sport et de la santé ».

2. Principe de gouvernance distribuée



Le directeur et son adjoint représentent le laboratoire dans les différentes instances de l'université mais sur la base d'un mandat collectif qui leur assure le soutien de la totalité unanime des membres.

En situation de pression temporelle, la nécessité du consensus étant obligatoire pour éviter la paralysie, il est fait appel à la responsabilité de chaque membre du laboratoire afin de dépasser les clivages au profit de l'intérêt général du laboratoire dans la durée.

En cas de nécessité de prises de décisions non discutées en laboratoire, le principe de gouvernance distribuée doit s'accompagner de la confiance faite au représentant du laboratoire qui est amené à se positionner. Ce dernier, de son côté, cherchera à se positionner « dans l'esprit » et dans le sens global des orientations collectives choisies.

Le rôle de la direction de l'équipe réside dans l'orientation des activités du laboratoire et l'instruction des dossiers permettant d'aboutir au consensus.

Le directeur ou son adjoint étant les porteurs de la voix du collectif, ils peuvent l'un ou l'autre représenter le laboratoire au sein des instances en fonction des dossiers, des domaines de compétence requis, des contextes institutionnels où ils représentent le laboratoire et des impératifs et obligations d'agenda conjoncturels.

En cas de besoin et lorsque cela est autorisé/possible ils peuvent s'adjoindre un ou des collègues membres du laboratoire pour être les plus efficaces possible.

Si un bureau de laboratoire est élu, il n'aura qu'un rôle d'instruction et proposition ne pourra pas prendre des décisions à la place du collectif.

L'absence d'un membre à une réunion plénière où des décisions sont prises, interdit à ce membre de prendre part aux votes. L'absence ne peut être prise comme argument pour reporter une discussion et/ou un vote et aucune procuration n'est admise. La participation à la discussion étant donc la condition pour le vote et la décision, les préparations et/ou concertations préalables deviennent indispensables pour que le point de vue des absents puisse être pris en compte par le collectif. Ces activités n'impactent pas le calendrier des rencontres et séminaires. Elles se déroulent parallèlement et à l'initiative des personnes concernées.

3. Principe d'alternance des séminaires pléniers et thématiques

L'activité du laboratoire doit être suffisamment continue et soutenue pour permettre le développement annoncé par le projet de contractualisation soumis à l'AERES, qui est particulièrement ambitieux.

Ceci engage tous les membres du laboratoire à être présents lors des séminaires pléniers et tous les membres d'un axe à participer aux réunions thématiques.

Evidemment ce principe d'alternance de séminaires pléniers et par axe suppose qu'un effort de vulgarisation / pédagogie soit fait lors des séminaires pléniers, où il s'agit principalement de partager une culture de laboratoire et susciter des accointances et des partenariats individuels sur un projet. Les réunions thématiques sont en revanche consacrées au travail scientifique spécialisé et ne sont soumises qu'aux contraintes de fonctionnement choisies par les participants et le directeur de l'axe.



Le rythme des séminaires pléniers est de 5 à 6 par an selon un calendrier fixé lors de la réunion de rentrée du laboratoire.

L'ordre du jour se construit sur la base de propositions individuelles en réponse à un appel à candidature lancé (pour la forme) par le directeur ou son adjoint.

Les réunions thématiques, les séminaires doctoraux et toute autre rencontre de travail, seront établi(e)s et planifié(e)s par les membres des axes et ou projets et les directeurs d'axe.

Lors des conférences ou séminaires où un invité de « prestige » se produit, les membres du laboratoire s'engagent dans la mesure du possible à participer et soutenir l'événement.

4. Principe de répartition équitable de la dotation

Les contraintes qui pèsent sur la dotation du laboratoire sont nombreuses :

- nécessité de dégager des recettes de fonctionnement pour le laboratoire
- une marge pour soutenir l'activité des doctorants
- nécessité de permettre à chacun d'utiliser librement sa propre dotation
- nécessité de soutenir ponctuellement un projet ou une action de recherche

Face à ces contraintes, chacun doit essayer de décharger au maximum le laboratoire de frais qui pourraient être pris en charge dans le cadre des contrats de recherche.

Un arbitrage collectif doit s'imposer à tous selon les mêmes modalités de fonctionnement que celles présentées au point 1.

Toutes les solutions sont envisageables, depuis la répartition dissymétrique de la dotation jusqu'à l'effort individuel volontaire, dans la souplesse et la concertation.

Le directeur de IRISSE
Stefano Bertone